

PROVINCE DU BRABANT WALLON ARRONDISSEMENT DE NIVELLES VILLE DE WAVRE		Réf. Ville de Wavre : 26/08 MOD (gsk-Art 65 dPE) Réf. SPW ARNE-DPA : 10010414/IBU.sgu
ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DUDÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT ET DE L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON DU 04 JUILLET 2002 ARRÊTANT LA LISTE DES PROJETS SOUMIS À ÉTUDE D'INCIDENCES, DES INSTALLATIONS ET ACTIVITÉS CLASSÉES OU DES INSTALLATIONS OU DES ACTIVITÉS PRÉSENTANT UN RISQUE POUR LE SOL		

ENQUÊTE PUBLIQUE

Concerne la demande de révision des conditions particulières d'exploitation de l'établissement GSK-Wavre sollicitée en date du 1^{er} juin 2026 par le SPW ARnE - Département des Permis et Autorisations – Direction Charleroi, à la suite de la publication de la décision d'exécution 2022/2427 de la commission du 06 décembre 2022 établissant les conclusions sur les meilleures techniques disponibles (MTD) pour les systèmes communs de gestion et de traitement des gaz résiduels dans le secteur chimique, dans un bien sis à Wavre, Avenue Fleming, 20, présentement cadastré Wavre, 1ère division, section C N°75G- 75N- 97P- 124C- 130P- 186A- 187A et section E N°26B- 26C- 26/3.

Conformément à l'article D.29-1 § 5-3° les projets nécessitant une décision de modification des conditions particulières d'exploitation au sens de l'article 65, § 1^{er} du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et qui doivent faire l'objet d'une enquête publique, relèvent de la catégorie C.

Le Collège communal porte à la connaissance de la population la décision du fonctionnaire technique du Service public de Wallonie en date du 17 juin 2026, de soumettre le projet de révision à enquête publique d'une durée de 15 jours sur l'entité de Wavre.

Date d' AFFICHAGE de l'avis d'enquête	Date d' OUVERTURE de l'enquête	SEANCE DE CLÔTURE de l'enquête (lieu, date et heure)	Les observations écrites peuvent être adressées par voie électronique ou postale
30 juin 2026	07 juillet 2026	Administration communale Pôle Cadre de Vie-Service urbanisme Place des Carmes, 8 à 1300 Wavre 25 août 2026 de 9h00 à 11h45	Au Collège communal Place de l'Hôtel de Ville 1 1300 Wavre pe_pic@wavre.be

Conformément à l'article D.29-13 §2 du Code de l'Environnement, l'enquête publique est suspendue entre le 16 juillet et le 15 août inclus.

Le projet de révision ainsi que la décision du fonctionnaire technique sur la nécessité de soumettre le projet de décision à enquête publique, peuvent être consultés à l'administration communale du 07 juillet 2026 au 15 juillet 2026 inclus et du 16 août 2026 au 25 août 2026 inclus, chaque jour ouvrable, du mardi au vendredi, de 9h à 12h00 ainsi que le 14 juillet 2026 et le 18 août 2026 de 16h à 20h.

Le cas échéant, cette demande de rendez-vous est à formuler au minimum 24h à l'avance par mail à l'adresse pe_pic@wavre.be ou par téléphone via le 010 230 377 chaque mardi, mercredi et vendredi ouvrables de 9h00 à 12h00. A défaut les permanences prévues en soirée pourraient être supprimées.

Tout intéressé peut formuler ses **observations écrites ou orales** auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, **jusqu'à la clôture de l'enquête**. A peine de nullité, les réclamations et observations écrites devront comporter, de manière lisible, les coordonnées du signataire. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

du demandeur	du conseiller en environnement	du fonctionnaire technique
GlaxoSmithKline Biologicals S.A. Rue de l'Institut 89 1330 Rixensart	M. Pierre Lavendy Place des Carmes 8 1300 Wavre ☎ 010 230 455 environnement@wavre.be	SPW ARnE- DPA Rue de l'Écluse, 22 6000 Charleroi ☎ 071 654 780

Le Collège communal de Wavre est l'autorité compétente pour statuer sur la demande de révision en cours.

A Wavre, **30 juin 2026**

Par le Collège :

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Christine GODECHOUL

Benoît THOREAU